

Charte de la citoyenneté

Nous, Membres, Observateurs et Sénateurs des Jeunes Chambres Economiques de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Considérant le vote comme un geste fondamental de la Démocratie et un devoir moral et civique pour chacun,

Souhaitant œuvrer efficacement et durablement afin de favoriser la plus large participation aux élections cantonales et régionales (21/28 mars), européennes (13 juin) et consulaires (novembre) de 2004

En respect des valeurs apolitiques, d'indépendance et d'objectivité de la Jeune Chambre Economique, comme de sa tradition d'action au service de la Cité dans le sens le plus noble,

Et compte tenu de la vocation de citoyen entreprenant de tout membre Jeune Chambre,

Nous nous engageons individuellement et collectivement :

- à aller voter à chacun des tours de ces scrutins, majeurs pour le développement et l'avenir de nos cités, de nos Départements, de notre Région, de notre Pays et de l'Europe,
- à contribuer directement au renforcement de l'esprit civique et à l'expression du vote, en assurant selon le principe du "1 + 1", le vote d'une personne au moins de notre entourage n'ayant initialement pas prévu de participer à chacune de ces deux élections; ceci en motivant l'acte de vote par l'amitié, la responsabilisation citoyenne ou tout simplement en facilitant le déplacement aux urnes, mais en respectant toujours la diversité des choix et des idées,
- à faire connaître notre initiative pour que, au delà des Membres, Observateurs et Sénateurs de la Jeune Chambre Economique, cet exemple d'acte civique simple mais efficace soit reproduit par tout citoyen de la Région PACA en âge de voter.